# FICHE TRIMESTRIELLE

Juillet 2024

BNP Paribas Issuance B.V. - Autocallable Europe 2028.3

XS1793732204

#### Caractéristiques générales

Référence interne	CE2024FLD	
Nom complet du produit	BNP ISSUANCE B.V.(NL) Autocall Eurostoxx 2028.3	
Émetteur	BNP Paribas Issuance B.V.	
Garant	BNP Paribas	
Rating (¹) du garant au moment de l'émission	Aa3 (stable outlook) chez Moody's, A (stable outlook) chez S&P, A+ (stable outlook) chez Fitch	
Rating (') actuel du garant au 1 juillet 2024	Aa3 (Stable outlook) chez Moody's, A+ (Stable outlook) chez S&P, AA- (Stable outlook) chez Fitch	
Coupures	1 000,00 EUR	
Profil d'investisseur (²) à la date d'émission	Conservateur à dynamique	
Profil d'investisseur (²) au 1 juillet 2024	Conservateur à dynamique	
Date d'émission	13 septembre 2018	
Date d'échéance	13 septembre 2028	
Sous-jacent	Indice EURO STOXX 50 (SX5E Index)	

<sup>(1)</sup> Un rating est donné à titre purement indicatif et ne constitue pas une obligation ou une recommandation d'acheter, de vendre ou de conservei les titres.

# Valorisation historique du produit (3+4)

Dernière valeur du mois	Pourcentage du nominal
31 janvier 2024	121,47
29 février 2024	124,16
29 mars 2024	125,85
30 avril 2024	126,13
31 mai 2024	127,34
28 juin 2024	127,36

<sup>(3)</sup> Source: BNP Paribas Arbitrage S.N.C.

#### Mécanisme de rendement

D'une durée de 10 ans maximum, La Autocallable Europe 2028.3 est un titre d'emprunt émis par BNP Paribas Issuance BV (NL) et garanti par BNP Paribas. La prime de remboursement éventuelle est associée à l'évolution de l'indice EURO STOXX 50 (Price), composé des 50 plus importantes actions de la zone euro, et sera égale à 100% de la hausse enregistrée par l'indice à l'échéance. À partir de la deuxième année, et tous les deux ans, une hausse d'au moins 10% de l'indice EURO STOXX 50 (Price) par rapport à sa valeur initiale, constatée à la date d'observation prédéterminée, provoquera automatiquement un remboursement anticipé. En cas de remboursement anticipé et uniquement dans ce cas, l'investisseur aura droit à un coupon unique, dont le montant brut sera égal à 5% multiplié par le nombre d'années écoulées depuis la date d'émission.

Droit au remboursement à 100% de la valeur nominale du capital à l'échéance, sauf en cas de défaut (par ex faillite) de l'émetteur et/ou du garant.

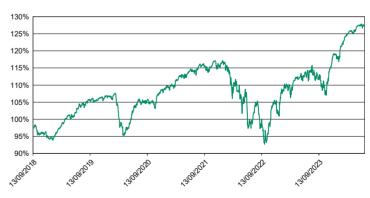
Pour plus d'informations sur la structure du produit et sur les risques liés à ce produit, veuillez lire le Flash Invest et la documentation utilisée pour le marché primaire.

Documentation utilisée pour le marché primaire: Le prospectus de base daté du 05/06/2018, approuvé par la Commission de surveillance du secteur Financier (CssF) au Luxembourg, ainsi que les Final Terms datées du 01/08/2018 sont rédigées en anglais et constituent ensemble le Prospectus. Un résumé du prospectus de base en français est également disponible. Ces documents sont disponibles gratuitement aux guichets de toute agence BNP Paribas Fortis ainsi que sur le site <a href="https://www.bnpparibasfortis.be/emissions">www.bnpparibasfortis.be/emissions</a>

En cas de discordance entre la présente fiche et les Final Terms, les Final Terms prévalent.

## Valeur historique depuis la date d'émission (3+4)

Ces valorisations ne sont qu'indicatives et sont exprimées en MID, c'est-à-dire la moyenne entre le prix offert et le prix demandé.



Données arrêtées au 1 juillet 2024

<sup>(2)</sup> Déterminé selon les critères de BNP Paribas Fortis

<sup>(4)</sup> Les données historiques ne constituent pas une indication fiable de la valeur future ou du rendement final du produit. Les valorisations indiquées ci-dessus constituent uniquement une indication de l'évolution de la valeur de marché de l'instrument de dette (le prix variant notamment en fonction de l'évolution (i) des taux d'intérêt, (ii) du risque crédit sur l'émetteur et/ou le garant, (iii) du sous-jacent). Des différences importantes peuvent exister entre les résultats présentés dans ce document et les résultats réels obtenus par un détenteur particulier, en raison de l'évolution des marchés et/ou des conditions économiques.

### Remboursement anticipé

	Date d'observation	EURO STOXX 50	Remboursement anticipé
Date de Remboursement Anticipé 1	3 septembre 2020	3 304,22	Non
Date de Remboursement Anticipé 2	5 septembre 2022	3 490,01	Non
Date de Remboursement Anticipé 3	3 septembre 2024	-	-
Date de Remboursement Anticipé 4	3 septembre 2026	-	-
Valeur initiale (3 septembre 2018)	3 394,99		
Valeur au 28 juin 2024	4 894,02		

# Suivi de performance du sous-jacent (5)



5)	Source:	Bloomhera	

Dates d'observation	EURO STOXX 50	Dates d'observation	EURO STOXX 50
4 septembre 2026	-	4 octobre 2027	-
5 octobre 2026	-	4 novembre 2027	-
4 novembre 2026	-	6 décembre 2027	-
4 décembre 2026	-	4 janvier 2028	-
4 janvier 2027	-	4 février 2028	-
4 février 2027	-	6 mars 2028	-
4 mars 2027	-	4 avril 2028	-
5 avril 2027	-	4 mai 2028	-
4 mai 2027	-	5 juin 2028	-
4 juin 2027	-	4 juillet 2028	-
5 juillet 2027	-	4 août 2028	-
4 août 2027	-	4 septembre 2028	-
6 septembre 2027	-		
		Performance moyenne (6)	-

(6) La performance de l'indice EURO STOXX 50 équivaudra à l'évolution observée entre sa valeur initiale et sa valeur acquise. La valeur initiale équivaut au cours de clôture du 3 septembre 2018. Pour le calcul de la valeur acquise de l'indice, on prend la moyenne des 25 cours de clôture de l'indice entre le 4 septembre 2026 et le 4 septembre 2028.

### Disclaimer

BNP Paribas Fortis SA est responsable de la production de ce document destiné à être distribué uniquement aux détenteurs du produit visé par ledit document, détenu en compte-titres chez BNP Paribas Fortis SA et ayant acheté ces produits par l'intermédiaire de BNP Paribas Fortis SA (ci-après le "Détenteur"). Ce document ne constitue pas une communication à caractère promotionnel ni une brochure à caractère promotionnel mais un document à caractère informatif destiné à être distribué aux Détenteurs pour suivre l'évolution du produit.

Ce document ne constitue pas 1) une offre d'achat ou de vente ou une sollicitation à la vente, à l'achat ou à la souscription des produits ou des instruments financiers visés dans ce document ou 2) un conseil en investissement et ne peut être utilisé à d'autres fins que celles pour lesquelles il a été rédigé. En raison de l'évolution des marchés et/ou des conditions économiques, des différences importantes peuvent éxister entre les résultats présentés dans ce document et les résultats réels finaux obtenus par un Détenteur particulier.

Toutes les informations reçues de sources externes proviennent de sources fiables et sûres mais la précision ainsi que le caractère complet de ces informations ne peut être garanti par BNP Paribas Fortis SA. Les performances ou réalisations passées ne présument en aucun cas des résultats futurs.

La distribution de ce document ainsi que l'offre ou la vente de produits visés par ce document ne peuvent avoir lieu dans les juridictions où la distribution de ce document, l'offre ou la vente de ces produits serait contraire à la législation ou la réglementation locale. Ni l'Émetteur ni BNP Paribas Fortis SA ne garantissent que ce document puisse être légalement distribué, ou que tout produit puisse être légalement offert, conformément aux exigences d'enregistrement applicables ou à tout autre exigence d'une quelconque juridiction ou conformément à toute exemption applicable, et n'assument aucune responsabilité concernant la facilitation de cette distribution ou de cette offre. En particulier, l'Emetteur et BNP Paribas Fortis SA n'ont entrepris aucune action particulière en vue de soumettre le présent document aux autorités compétentes d'une quelconque juridiction. Il est recommandé aux personnes en possession de ce document ou de produits visés par ce document de s'informer et de respecter toute restriction concernant (i) la distribution de ce document et (ii) l'offre et/ou la vente de ces produits.

Le présent document est publié en exécution du Moratoire de la FSMA sur la commercialisation des produits structurés particulièrement complexes (le " Moratoire").
Plus d'infos sur le Moratoire: <a href="http://www.fsma.be/fr/Article/nipic/nipic/nipic/nipic/nipic/sppersonen.aspx">http://www.fsma.be/fr/Article/nipic/nipic/nipic/nipic/sppersonen.aspx</a>
BNP Paribas Fortis SA ne pourra être tenu pour responsable de toute utilisation de ce document en dehors du contexte de ce Moratoire et des dommages directs ou indirects qui pourraient résulter d'un tel usage.